

Blanquer ne joue plus à la marelle, il devient avocat, c'est la même chose

écrit par Christine Tasin | 15 janvier 2023





C'est dire la valeur de nos ministres et la valeur des nouveaux avocats...

On a beau me dire que Blanquer est agrégé en droit public (je n'avais pas remarqué au cours de son mandat de Ministre ni au cours de ses discours) **je trouve assez étonnant qu'il suffise de prêter serment, à l'orée de la soixantaine, pour devenir avocat... presque par un coup de baguette magique.**

Lundi, Jean-Michel Blanquer prêterait serment au Barreau de Paris, selon les informations des Echos.

L'ex-ministre de l'Éducation nationale, agrégé en droit public, s'apprête à rejoindre un cabinet de droit des affaires spécialisé.

Il n'est pas embauché pour son "carnet d'adresses", assure

son futur employeur.

<https://www.tflinfo.fr/politique/macron-gouvernement-jean-michel-blanquer-va-preter-serment-au-barreau-de-paris-pour-exercer-dans-un-cabinet-d-avocats-2244930.html>

Le quidam, donc, au cours de sa longue vie, n'a fait que de la politique au sein de l'Education Nationale. Et rien d'autre. Mais il va utiliser cette carrière politique pour gagner un maximum de fric. A nos dépens ???

Après avoir été directeur de l'[IHEAL](#), il est devenu [recteur d'académie](#) puis directeur adjoint du cabinet du ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche [Gilles de Robien](#), il est [directeur général de l'enseignement scolaire](#) auprès du ministre de l'Éducation nationale [Luc Chatel](#) sous la [présidence de Nicolas Sarkozy](#), puis directeur général de l'[ESSEC](#).

Il est nommé [ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse](#) en mai 2017, dans les [gouvernements d'Édouard Philippe](#) d'abord, puis entre 2020 et 2022 au sein du [gouvernement Jean Castex](#), avec l'attribution [des Sports](#).

Il enseigne à l'Université [Paris II](#) depuis la rentrée universitaire 2022.

Wikipedia

C'est le même quidam qui va donc, fort de sa non expertise, aider un cabinet de droit des affaires. Autrement dit il va aider des entreprises à payer moins d'impôts en utilisant les niches fiscales possibles... Vous croyez, vous, que le quidam a appris à faire cela ? Bien évidemment que non, il me semble évident qu'il va être payé pour les contacts qu'il a et aura au sein du Ministère des Finances publiques, contacts qui, en bon spécialistes, pourront lui donner les conseils qu'il vendra à prix fort aux entreprises... Une espèce de Mac Kinsey à la française...

C'est la même vieille histoire qui dure depuis des lustres (mais je suis à peu près sûre que cela n'a jamais été possible sous un De Gaulle...). Non seulement "ils" recasent les politiques qui ont pourtant eu le temps de se constituer une belle réserve financière pour leurs vieux jours, mais, en sus, ils les recasent dans de grandes entreprises qui les payent la peau des fesses pour le casting et pour faire plaisir aux politiques au pouvoir. Et trop souvent contre la France.

On a eu déjà le même genre de quidam avec Dominique de Villepin, qui, s'il n'avait pas fait son remarquable discours contre la guerre en Irak n'aurait été qu'un salaud et une fripouille toute sa vie adepte de la négociation avec Daesh... Reconnaissons-lui au moins ne pas d'être trompé de combat une fois dans sa vie, avec l'Irak. Et bien, ce Jocrisse, à peine sa carrière politique terminée dans les conditions que l'on sait, poursuivi dans l'affaire Clearstream et relaxé, est devenu lui aussi avocat à 55 ans. (lui aussi n'avait jamais plaidé avant...). Les mauvaises langues disent qu'il était l'avocat du Qatar, Villepin s'en est défendu, en tout cas ses liens avec le Qatar ont été très étroits et lui ont valu force monnaies sonnantes et trébuchantes... jusqu'à ce qu'il change son fusil d'épaule pour mettre des compétences au service de la Chine et de Xi Jinping dont il serait très proche. Il aiderait les entreprises chinoises à se développer en Afrique et en France... Ben voyons !

Bref, les anciens ministres, au lieu d'écrire leurs Mémoires dans leur maison de campagne, mettent à la disposition de l'étranger les connaissances et les relais que leurs activités politiques leur ont permis... et les monnayent aux pays étrangers...

Est-on bien sûr que, à défaut d'être normal, ce soit bien légal ?